



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Texte de vulgarisation

Des documents de référence pour l'enseignement et l'évaluation d'objets de l'oral au primaire québécois

Auteurs

Christian Dumais, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada,
christian.dumais@uqtr.ca

Emmanuelle Soucy, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada,
emmanuelle.soucy@uqtr.ca



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Enseigner et évaluer l'oral n'est pas toujours facile pour les enseignantes. Cela s'explique entre autres par une formation initiale et continue insuffisante ou absente en ce qui concerne la didactique de l'oral ainsi que par des ressources limitées. Les documents ministériels sont également peu explicites sur ce qui peut être enseigné et évalué à l'oral ainsi que sur les attentes à avoir pour chacun des objets de l'oral en fonction des élèves. L'enseignement et l'évaluation de l'oral sont encore plus complexes lorsqu'il est question de la compétence à communiquer oralement d'élèves qui n'ont pas le français comme langue première.

Le constat précédemment émis a été à l'origine d'une recherche collaborative au primaire québécois. En effet, des enseignantes de la 1^{re} à la 6^e année d'une école primaire en milieu plurilingue et pluriethnique ainsi que des chercheurs qui avaient des préoccupations communes en ce qui concerne l'enseignement et l'évaluation de l'oral ont collaboré à raison de 11 rencontres pendant trois ans. Ils ont pu échanger sur la didactique de l'oral et coconstruire des ressources pour aider les enseignantes à enseigner et à évaluer l'oral.

Au cours de la recherche, les enseignantes ont utilisé le modèle de l'atelier formatif de Dumais en six étapes qui permet d'enseigner l'oral. Ce modèle leur a permis d'enseigner différents objets de l'oral et de déterminer les composantes de chacun de ces objets, ce qui a grandement facilité l'enseignement. Cependant, en cours de recherche, les enseignantes ont constaté que les mêmes objets de l'oral devaient souvent être travaillés tout au long du primaire et qu'elles n'avaient pas accès à une progression détaillée des objets de l'oral en fonction des cycles, des capacités de leurs élèves et des situations de communication (prise de parole préparée ou spontanée) mises en pratique dans leur classe. Elles ont donc constaté qu'elles manquaient de repères pour enseigner et évaluer l'oral. À l'aide des chercheurs elles ont coconstruit des documents de référence qui permettent de définir des objets de l'oral, leurs composantes et qui donnent des repères pour tous les cycles de l'école primaire en fonction des capacités réelles des élèves de leur école.

Avec ces documents de références en main, les enseignantes étaient en mesure de bien planifier l'enseignement de l'oral à l'aide de l'atelier formatif. Pendant trois ans, les enseignantes ont donc enseigné et évalué le volume de la voix, le regard, la justification et le support visuel afin de documenter le développement et les capacités des élèves pour ces quatre objets de l'oral. Cela a permis de créer quatre documents de références sur les quatre objets nommés¹. La figure 1 présente le document de référence de l'objet de l'oral « volume de la voix ».

¹ Pour avoir accès aux quatre documents de référence, consultez la revue *Vivre le primaire* (volume 33, numéros 3 et 4 ; volume 34, numéros 1 et 2).

Figure 1 : Document de référence du volume de la voix

Document de référence du volume de la voix

Volume de la voix : C'est l'intensité, la force de la voix.

Légende :

- OS : Oral spontané (prise de parole sans temps de préparation et sans mise en pratique préalable)
- OP : Oral préparé (prise de parole à la suite d'un temps de préparation et d'une ou plusieurs mises en pratique préalables)
- S : Sensibiliser les élèves à cette composante (aborder l'objet sans qu'il soit enseigné et évalué)
- E : Enseigner cette composante aux élèves en l'évaluant de façon formative (évaluation au service de l'apprentissage)
- É : Évaluer cette composante* (évaluation de l'apprentissage)
- : Aucune information, car cette composante ne concerne pas le cycle ou la forme d'oral (OS ou OP)

Composantes observables et à évaluer	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle	
	OS	OP	OS	OP	OS	OP
<p>Ajuster le volume de sa voix selon la situation de communication</p> <p>Définition : Adapter l'intensité de sa voix afin de bien se faire entendre par l'ensemble des interlocuteurs selon la situation de communication.</p> <p>Exemple : J'ajuste le volume selon l'endroit où je me trouve et le bruit ambiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsque je prends la parole et qu'il y a du bruit comme la ventilation ou le bruit de la cour de récréation, j'augmente le volume; - lorsque je travaille en petit groupe, je parle à voix basse; - à la bibliothèque je chuchote. 	SEÉ	SEÉ	EÉ	EÉ	EÉ	EÉ
<p>Avoir des fins de phrase soutenues</p> <p>Définition : L'élève maintient un volume approprié du début jusqu'à la fin de l'énoncé (phrase).</p> <p>Exemple : La fin de la phrase s'entend aussi bien que le début. À faire : - Quand je joue dehors, je dois être prudent. À ne pas faire : - Quand je joue dehors, je dois être prudent.</p>	SEÉ	SEÉ	EÉ	EÉ	EÉ	EÉ
<p>Maintenir le volume de sa voix</p> <p>Définition : Tout au long de sa prise de parole, l'élève conserve un volume qui lui permet de bien se faire entendre.</p> <p>Exemple : À faire : -Je crois qu'il s'agit d'une bonne idée. Cela permettra à tous les enfants de participer. Ils seront heureux. À ne pas faire : - Je crois qu'il s'agit d'une bonne idée. Cela permettra à tous les enfants de participer. Ils seront heureux. - Je crois qu'il s'agit d'une bonne idée. Cela permettra à tous les enfants de participer. Ils seront heureux.</p>	-	-	SE	SEÉ	EÉ	EÉ

* Pour évaluer une composante, il faut obligatoirement qu'il y ait eu un enseignement de l'oral, notamment par l'entremise d'un atelier formatif. Si l'enseignement a été fait l'année précédente, il faut revenir sur cet enseignement avant d'évaluer les composantes.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Pour comprendre comment ont été élaborés les documents de référence, prenons l'exemple de la dernière composante de la figure 1, « Maintenir le volume de sa voix ». On peut constater que la sensibilisation commence seulement au 2^e cycle, tant en oral spontané qu'en oral préparé. La décision de ne pas aborder cette composante au 1^{er} cycle a été suggérée par les enseignantes de ce cycle. Elles ont relevé que les élèves du 1^{er} cycle ne prenaient pas la parole suffisamment longtemps pour qu'il soit possible de tenir compte de cette composante lors de l'évaluation. La sensibilisation à cette composante commence donc seulement au 2^e cycle. Les enseignantes du 2^e cycle ont quant à elles mentionné que la sensibilisation et l'enseignement de cette composante pouvaient être faits tant en oral spontané qu'en oral préparé en faisant une évaluation au service de l'apprentissage, mais qu'il serait difficile de tenir compte du maintien du volume en situation d'oral spontané lors de l'évaluation (évaluation de l'apprentissage). C'est pour cette raison que le « É » se retrouve seulement dans la colonne de l'oral préparé. Au 3^e cycle, selon les enseignantes, il est possible d'enseigner et d'évaluer cette composante tant en oral spontané qu'en oral préparé.

Les enseignantes ayant participé à la recherche s'entendent pour dire qu'elles apprécient les quatre documents de référence élaborés. Plusieurs raisons ont été évoquées. Tout d'abord, ils permettent de mieux planifier l'enseignement de l'oral, car ils détaillent chaque objet en différents éléments observables. En effet, à l'année 3 de la recherche, les enseignantes ont souligné qu'elles ont utilisé les documents de référence entre autres pour se rappeler des éléments essentiels à enseigner concernant chaque objet de l'oral. Elles sont d'avis que ces documents les aident à planifier et à enseigner en plus de leur donner accès à une progression pour tout le primaire qui s'appuie sur les capacités réelles des élèves de leur école. Aussi, puisque les enseignantes ont rendu accessibles aux parents les documents de référence, ceux-ci comprennent maintenant beaucoup mieux les attentes quant aux prises de parole de leur enfant. Lorsque les élèves s'exercent à la maison, les parents savent sur quels éléments ils peuvent faire de la rétroaction à leur enfant et ils peuvent constater que l'objectif n'est pas d'apprendre un texte par cœur. Les parents peuvent aussi voir ce qui est attendu de leur enfant à l'oral en fonction du cycle dans lequel il se trouve.

Pour terminer, il est important de préciser que les documents de référence créés concernent un milieu scolaire spécifique qui n'est pas représentatif de l'ensemble des écoles du Québec. De plus, les documents de référence élaborés se rapportent à une majorité d'élèves qui n'ont pas le français comme langue première. Cela fait en sorte que les documents de référence pourraient être à adapter dans un autre milieu. En effet, pour les utiliser, il serait nécessaire de tenir compte des caractéristiques et des capacités des élèves de cette école afin d'ajuster les repères à ces derniers. Malgré cela, les documents de référence peuvent être considérés



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

comme des bases sur lesquelles s'appuyer et une première structure possible pour l'élaboration éventuelle d'autres documents de référence.